



Plan d'aide au financement des associations

Communiqué de presse

Lyon, le 20 février 2019

L'association des maires Ville & Banlieue de France a pris bonne note de l'annonce du ministre chargé de la Ville, Julien Denormandie, relative à un nouveau plan d'aide au financement de "projets de territoire associant grandes associations [et] petites associations".

C'est une réelle satisfaction, l'annonce initiale du plan de 15 millions d'euros étant centrée sur les seules grandes associations structurantes. La proposition des maires des quartiers populaires de conditionner ces subventions à un travail partenarial avec les petites associations de terrain a donc été entendue et le ministre doit en être remercié.

Il reste que, même s'il est louable que le ministre manifeste son intention d'aller vite, le délai limité à un mois pour répondre à l'appel à projets pourrait être insuffisant, pour certains territoires, pour concevoir des projets partagés entre associations d'ampleur nationale et petites structures locales. En bien des endroits, il faudra aussi prendre le temps d'articuler les projets d'actions avec la dynamique globale des contrats de ville, des projets éducatifs de territoire, ou d'autres dispositifs partenariaux.

Ville & Banlieue suggère donc que le budget dédié puisse être alloué en deux temps, à l'issue de deux échéances, l'une, pour des projets prêts, dans le délai annoncé d'un mois, l'autre, pour des programmes plus longs à construire, dans un délai qui pourrait être porté à trois mois.

Ville & Banlieue relève aussi avec satisfaction que le Président de la République a reconnu que la forte diminution des aides gouvernementales aux "emplois aidés" pose un "vrai problème" pour le monde associatif, et renouvelle sa demande de conventions de "parcours emploi compétences" en nombre au moins égal à celui des anciens dispositifs, renouvelables jusqu'à trois ans, avec, pour les quartiers prioritaires (QPV) des financements d'État pouvant atteindre ceux des précédents "contrats d'accompagnement dans l'emploi" (CAE).

Comme toujours, *Ville & Banlieue* demeure disposée à alimenter de l'expertise de ses adhérents la réflexion gouvernementale.

Contact : Sylvie Thomas – 06 77 89 78 82